

LE BÉNÉVOLAT AU CANADA

SELON LES CATÉGORIES D'ORGANISMES

David Lasby

David McIver



Canadian Centre for Philanthropy™
Le Centre canadien de philanthropie™



VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
C A N A D A

© 2004 Le centre canadien de philanthropie

Les droits d'auteur pour l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) sont abandonnés pour les organismes bénévoles sans but lucratif pour l'usage non-commercial. Tous les organismes bénévoles sans but lucratif sont encouragés à copier et à distribuer une ou toutes les publications de l'ENDBP.

Pour plus de renseignement sur l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, y compris le texte complet du rapport des points saillants, *Canadiens dévoués*, *Canadiens engagés* veuillez inspecter le site Web www.donetbenevolat.ca.

Le Centre canadien de philanthropie
425, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) Canada M5G 1T6
Téléphone : 416 597 2293
Télécopieur : 416 597 2294
Courriel : ccpresearch@ccp.ca

www.ccp.ca | www.donetbenevolat.ca

ISBN# 1-55401-086-1

Cette recherche a bénéficié d'un financement de L'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social de Développement social Canada (DSC). Les opinions exprimées dans ce document ne concordent pas nécessairement avec les opinions du gouvernement du Canada.

Canada

Remerciements

L'auteur est reconnaissant à Michael Hall, à Cathy Barr, et à Barbara Brownlee du Centre canadien de philanthropie pour leurs contributions à l'examen et à l'analyse de données de cette recherche, ainsi qu'à Lisa Hartford pour sa gestion des services de dessin et de production. Ce rapport a été édité par Norah McClintock.

L'ENDBP est le fruit d'un partenariat entre divers ministères fédéraux et des organismes du secteur bénévole, dont le Centre canadien de philanthropie, Patrimoine Canada, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada et Bénévoles Canada.

Table des matières

Remerciements	i
I. À propos de l'ENDBP	1
II. Introduction	2
Note sur la méthodologie de recherche	2
III. Qui sont les bénévoles au Canada?	3
Caractéristiques personnelles et économiques	3
Organismes soutenus	5
Motifs de faire du bénévolat	6
Obstacles à faire davantage de bénévolat	7
Méthodes de recrutement	8
IV. Le bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs	9
Caractéristiques personnelles et économiques	9
Motifs de faire du bénévolat	10
Obstacles à faire davantage de bénévolat	10
Méthodes de recrutement	11
Soutien pour d'autres catégories d'organismes	11
V. Le bénévolat auprès des organismes de services sociaux	12
Caractéristiques personnelles et économiques	12
Motifs de faire du bénévolat	13
Obstacles à faire davantage de bénévolat	14
Méthodes de recrutement	14
Soutien pour d'autres catégories d'organismes	14
VI. Le bénévolat auprès des organismes religieux	15
Caractéristiques personnelles et économiques	15
Motifs de faire du bénévolat	16
Obstacles à faire davantage de bénévolat	16
Méthodes de recrutement	17
Soutien pour d'autres catégories d'organismes	17
VII. Le bénévolat auprès des organismes d'éducation et de recherche	18
Caractéristiques personnelles et économiques	18
Motifs de faire du bénévolat	20
Obstacles à faire davantage de bénévolat	20
Méthodes de recrutement	20
Soutien pour d'autres catégories d'organismes	21
VIII. Conclusion	22

I À propos de l'ENDBP

L'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) donne l'aperçu le plus complet à ce jour sur la façon dont les Canadiens s'aident les uns les autres et sur ce qu'ils apportent à leurs collectivités.

L'Enquête pose une série de questions aux gens sur leurs dons d'argent ou d'autres ressources aux individus et aux organismes de charité et sans but lucratif; leur bénévolat auprès des organismes ou directement auprès des personnes; et sur leur mode de participation lorsqu'ils deviennent membres d'un organisme. Tout d'abord faite à titre d'enquête particulière par Statistique Canada en 1997, l'ENDBP a été reprise par le même ministère en 2000, dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire du gouvernement fédéral et à titre de supplément à l'Enquête sur la population active. L'ENDBP 2000 est basée sur un échantillon représentatif de 14 724 Canadiens, âgés de 15 ans et plus, à qui on a posé des questions sur leurs dons et leurs activités bénévoles, au cours d'une période d'un an s'étendant au 1er octobre 1999 au 30 septembre 2000.

Une nouvelle enquête, reconçue et rebaptisée Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) sera faite tous les trois ans, à partir de 2004. Même si Statistique Canada continuera de faire l'ECDBP, celle-ci aura un statut autonome et distinct par rapport à l'Enquête sur la population active. À la suite de consultations à l'échelle nationale avec des organismes du secteur bénévole, des agences fédérales et provinciales et des membres de la communauté de la recherche universitaire, on a modifié le contenu de l'ECDBP. On a expérimenté ce nouvel outil de sondage et il sera utilisé sur le terrain, au cours de l'automne 2004.

Pour plus de renseignements sur l'ENDBP et l'ECDBP, veuillez visiter régulièrement le site www.donetbenevolat.ca.

En 2000, un peu plus du quart (27 %) des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont fait du bénévolat pour un organisme caritatif ou sans but lucratif, selon l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP). En moyenne, chacun de ces bénévoles a donné 162 heures, pour un total de 1,05 milliards d'heures. Cela représente l'équivalent d'environ 549 000 emplois à plein temps, ce qui rend le nombre de bénévoles canadiens plus élevé que celui de la main-d'œuvre totale de la plupart des provinces. Dans quels organismes ces bénévoles ont-ils donné de leur temps? Qu'est-ce qui distingue les Canadiens qui ont fait du bénévolat pour un type d'organisme d'autres qui ont œuvré dans d'autres organismes? Que signifient ces constatations pour les organismes caritatifs ou sans but lucratif canadiens qui souhaitent attirer et conserver des bénévoles?

Ce rapport est tiré des données de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, qui a interrogé 14 724 Canadiens âgés de 15 ans et plus au sujet des dons caritatifs et du bénévolat qu'ils ont faits au cours d'une période d'un an. Il présente un portrait des bénévoles canadiens qui fait ressortir les caractéristiques personnelles et économiques des Canadiens les plus susceptibles de participer à des activités de bénévolat. De plus, il présente les conclusions de l'étude sur les motifs qui poussent certains Canadiens à faire du bénévolat, les obstacles qui empêchent d'autres de le faire, et comment les Canadiens s'impliquent dans le bénévolat. Le rapport fait ensuite l'analyse détaillée des Canadiens qui ont fait du bénévolat pour quatre catégories d'organismes spécifiques : les organismes d'art, de culture et de loisirs, les organismes des services sociaux, les organismes religieux et les organismes d'éducation et de recherche. Il présente les caractéristiques des Canadiens qui ont fait du bénévolat for chacune des catégories d'organismes mentionnées, ce qui les motive, les obstacles qu'ils rencontrent et la façon dont ils se sont impliqués.

Les lecteurs doivent noter que ce rapport présente des constatations qui s'appliquent à l'ensemble des bénévoles canadiens. Les lecteurs qui recherchent des renseignements au sujet du bénévolat dans une ou plusieurs provinces canadiennes sont invités à consulter le site Web www.donetbenevolat.ca, qui contient une gamme de fiches de renseignements sur le bénévolat, ainsi qu'une version téléchargeable de *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*. Sur ce site Web, les lecteurs trouveront aussi le document *Comprendre les bénévoles Canadiens : Manuel d'utilisation de l'Enquête nationale sur les dons, le bénévolat et la participation pour bâtir votre programme de bénévolat*.

Note sur la méthodologie de recherche

L'unité de mesure de base de l'ENDBP est le répondant au questionnaire de l'enquête. Ainsi, les données recueillies sont en grande par-

tie pertinentes au répondant seulement, et non à des occasions spécifiques de faire du bénévolat. Comme bon nombre de répondants ont fait du bénévolat pour plus d'un type d'organisme, cela signifie, par exemple, que si un répondant a indiqué un motif particulier de faire du bénévolat, ce motif est également compté dans toutes les catégories d'organismes soutenues par ce répondant. Cela nous permet d'établir le pourcentage des personnes qui ont fait du bénévolat auprès d'un type d'organisme particulier et qui ont également mentionné un motif spécifique de faire du bénévolat. Cela ne nous permet pas d'obtenir le pourcentage des personnes qui ont fait du bénévolat auprès d'un type d'organisme particulier en raison d'un motif spécifique. Toutefois, en comparant les réponses des partisans et des non-partisans d'une catégorie d'organismes particulière, nous sommes en mesure de présenter au lecteur un aperçu du comportement et des attitudes des bénévoles canadiens qui œuvrent dans chaque type d'organisme.

Table 1 : Catégories de CIOBNL

Type d'organisme

Organismes d'art, de culture et de loisirs
Organismes de recherche et d'éducation
Organismes de santé
Organismes de services sociaux
Organismes d'environnement
Organismes de développement et logement
Organismes de droit, de défense des intérêts et de politique
Intermédiaires philanthropiques et organismes de promotion du bénévolat
Organismes internationaux
Organismes religieux
Associations d'affaires et professionnels, syndicats
Autres organismes

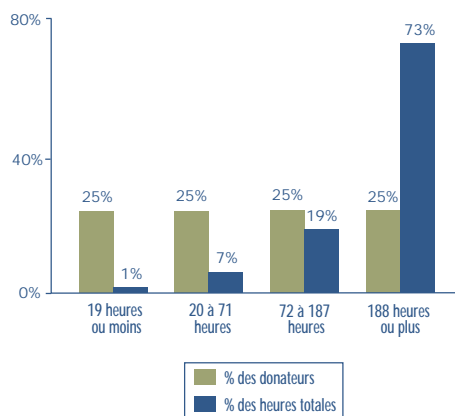
L'ENDBP classe les organismes selon la Classification internationale des organismes à but non lucratif (CIOBNL). Cette classification, mise au point par le Comparative Non Profit Project de l'université Johns Hopkins, divise le secteur sans but lucratif en 12 catégories principales (voir le Tableau 1). Chaque instance de don et de bénévolat auprès d'un organisme rapporté par les répondants de l'ENDBP était attribuée à l'une de ces 12 catégories d'organismes.

Pour respecter les exigences de la taille de l'échantillon, ce rapport ne peut couvrir le bénévolat que dans les quatre catégories d'organismes soutenues par le plus grand nombre de répondants : les organismes d'art, de culture et de loisirs; les organismes de services sociaux; les organismes religieux; et les organismes d'éducation et de recherche. Cependant, une grande partie du matériel contenu dans la première partie du rapport ne porte pas sur une catégorie d'organismes particulière et s'applique au bénévolat dans l'ensemble.

Qui sont les bénévoles au Canada?

Selon l'ENDBP, 27 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont fait du bénévolat auprès d'au moins un organisme caritatif ou sans but lucratif en l'an 2000. En moyenne, chacun de ces bénévoles a donné 162 heures, pour un total de 1,05 milliards d'heures. Bien qu'ils représentent une section diversifiée de la population canadienne, la grande majorité des heures de bénévolat sont données par une minorité de bénévoles seulement (voir la Figure 1). À peu près trois quarts (73 %) des heures de bénévolat dans l'ensemble en 2000 étaient données par des "principaux" bénévoles canadiens, soit les 25 % des bénévoles qui ont donné 188 heures ou plus.

Figure 1 : La plus grande contribution d'heures de bénévolat est faite par un petit nombre de personnes seulement



Avant d'examiner le bénévolat selon les catégories d'organismes, il est peut-être utile d'étudier le profil général des forces des bénévoles canadiens. Qui sont les bénévoles canadiens? Qu'est-ce qui les distingue des presque trois-quarts des Canadiens qui ne font pas de bénévolat? Cette section du rapport présente les constatations sur les caractéristiques personnelles et économiques des bénévoles canadiens. Elle examine ensuite les motifs de faire du bénévolat, les obstacles à en faire davantage, et les manières dont les bénévoles s'impliquent.

Caractéristiques personnelles et économiques

Âge. Les Canadiens de 35 à 54 ans étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat (30 % ont donné du temps; voir le Tableau 2), suivis de ceux qui ont entre 15 et 24 ans (29 %) et entre 55 et 64 ans (28 %). Les Canadiens de 65 ans et plus étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (18 %).

Bien que le pourcentage des Canadiens qui faisaient du bénévolat a diminué après l'âge de 45 ans, le nombre moyen

d'heures données a augmenté graduellement avec l'âge, à partir d'un minimum de 130 heures par année pour les bénévoles de 15 à 24 ans, jusqu'à un maximum de 269 heures pour ceux âgés de 65 ans et plus.

Les Canadiens dans certains groupes d'âge ont contribué un pourcentage exagérément petit des heures totales données, relativement à leur représentation dans la population canadienne, tandis que d'autres ont contribué un pourcentage exagérément élevé. Par exemple, les Canadiens âgés de 25 à 34 ans représentaient 18 % de la population canadienne et 16 % des bénévoles, mais ils n'ont contribué que 13 % des heures totales de bénévolat. Par contre, les personnes âgées de 65 ans et plus qui représentaient 15 % de la population et 10 % des bénévoles, formaient 16 % des bénévoles principaux et ont contribué 17 % de l'ensemble des heures de bénévolat.

Tableau 2 : Le bénévolat, selon les caractéristiques personnelles et économiques						
	Taux de bénévolat	Heures moyennes	% population	% bénévoles	% bénévoles principaux	% total des heures données
Âge						
15 à 24 ans	29%	130	17%	18%	14%	15%
25 à 34 ans	24%	131	18%	16%	12%	13%
35 à 44 ans	30%	153	21%	24%	24%	23%
45 à 54 ans	30%	158	18%	20%	21%	20%
55 à 64 ans	28%	181	11%	12%	13%	13%
65 ans et plus	18%	269	15%	10%	16%	17%
Sexe						
Masculin	25%	170	49%	46%	48%	49%
Feminin	28%	155	51%	54%	52%	51%
État matrimonial						
Marié/union de fait	28%	165	62%	65%	68%	67%
Célibataire	26%	136	26%	25%	21%	21%
Veuf	17%	253	5%	3%	5%	5%
Séparé ou divorcé	25%	181	7%	6%	6%	7%
Niveau d'instruction						
Moins que le secondaire	19%	154	27%	19%	16%	18%
Diplômé secondaire	23%	150	20%	17%	15%	15%
Post-secondaire partiel	33%	173	9%	11%	12%	12%
Diplôme post-secondaire	28%	165	28%	29%	30%	30%
Diplôme universitaire	39%	166	17%	24%	27%	25%
Statut de travail						
Employé	28%	147	63%	67%	61%	61%
Temps plein (30 h et +)	27%	145	50%	51%	46%	46%
Temps partiel (moins de 30 h)	33%	155	12%	16%	15%	15%
Sans emploi	25%	175	4%	4%	4%	4%
Pas sur le marché du travail	24%	193	33%	30%	35%	35%
Appartenance religieuse						
Appartenance	28%	168	74%	76%	77%	78%
Aucune appartenance	26%	149	26%	24%	23%	22%
Participation aux services religieux						
Hebdomadaire	41%	202	19%	28%	35%	35%
Pas hebdomadaire	24%	149	81%	72%	65%	65%
Degré de croyance religieuse						
Très croyant	37%	200	11%	15%	19%	19%
Pas très croyant	26%	156	89%	85%	81%	81%
Revenu du ménage						
Moins de 20 000 \$	17%	207	13%	8%	10%	10%
20 000 \$ à 39 999 \$	21%	179	26%	21%	21%	23%
40 000 \$ à 59 999 \$	26%	162	23%	23%	23%	23%
60 000 \$ à 99 999 \$	32%	145	25%	31%	28%	27%
100 000 \$ et plus	39%	150	12%	18%	17%	16%

Sexe. Les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de faire du bénévolat (28 % des femmes vs 25 % des hommes; voir le Tableau 2), mais les bénévoles masculins ont contribué, en moyenne, davantage d'heures (170 heures pour les hommes vs 155 heures pour les femmes). Cependant, lorsqu'on tient compte du nombre total d'heures données, la contribution des hommes et des femmes semble être égale. Les femmes représentaient 51 % de la population canadienne et ont contribué 51 % de toutes les heures données; les hommes représentaient 49 % de la population canadienne et ont contribué 49 % de toutes les heures données.

État matrimonial. Les Canadiens mariés ou vivant en union de fait étaient plus susceptibles de faire du bénévolat (28 %; voir le Tableau 2) que les célibataires (26 %), les divorcés ou séparés (25 %), ou les veufs (17 %).

Bien que les veufs ou veuves étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat, ces bénévoles ont donné en moyenne, et de loin, le plus grand nombre d'heures (253). Les bénévoles divorcés ont donné davantage d'heures, en moyenne (181), que les bénévoles mariés (165) ou célibataires (136).

Les Canadiens mariés ont contribué un pourcentage exagérément large; ils représentaient 62 % de la population, mais ont contribué 67 % de l'ensemble des heures données. Les célibataires ont contribué un pourcentage exagérément faible; ils représentaient 26 % de la population, 25 % de l'ensemble des bénévoles et 21 % des bénévoles principaux et ont contribué 21 % de l'ensemble des heures données.

Niveau d'instruction. En général, les Canadiens ayant un niveau d'instruction plus avancé étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que ceux avec un niveau d'instruction formelle inférieur (voir le Tableau 2). Cependant, on trouve certaines déviations à cette constatation. Les personnes ayant fait des études universitaires étaient plus susceptibles de faire du bénévolat (39 %), suivies de ceux ayant fait des études postsecondaires (33 %). Il est intéressant de noter que les Canadiens qui avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires étaient moins susceptibles de faire du bénévolat (28 %) que ceux qui avaient une éducation postsecondaire partielle. Les Canadiens ayant un niveau d'instruction inférieur au diplôme d'études secondaires étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (19 %).

Les bénévoles qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires ont donné, en moyenne, le plus grand nombre d'heures (173), suivis des personnes possédant un diplôme universitaire (166) ou un diplôme postsecondaire (165). Les personnes avec un diplôme d'études secondaires ou moins ont donné en moyenne un peu moins d'heures (150 et 154, respectivement).

Les bénévoles ayant un diplôme d'études secondaires ou moins ont contribué dans un pourcentage exagérément faible du nombre total d'heures de bénévolat, relativement à leur représentation dans la population canadienne, comparativement à ceux ayant un niveau d'instruction plus élevé. Les Canadiens qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires représentaient 27 % de la population et 19 % des bénévoles (16 % des bénévoles principaux), mais n'ont donné que 18 % du nombre total d'heures de bénévolat, tandis que ceux qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires représentaient 20 % de la population et 17 % des bénévoles (15 % des bénévoles principaux), mais ont donné 15 % du nombre total d'heures de bénévolat. D'autre part, les Canadiens possédant un diplôme universitaire représentaient 17 % de la population, mais formaient 24 % des bénévoles et 27 % des bénévoles principaux, et ont contribué 25 % des heures totales de bénévolat.

Statut de travail. La probabilité de faire du bénévolat variait de façon significative selon le statut de travail. Les Canadiens qui travaillaient, surtout à temps partiel, étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que les personnes sans emploi ou qui n'étaient pas sur le marché du travail. Le tiers (33 %) des travailleurs à temps partiel faisaient du bénévolat, comparativement à 27 % des travailleurs à plein temps, 25 % des personnes sans emploi et 24 % de ceux qui n'étaient pas sur le marché du travail (voir le Tableau 2).¹

Il n'est peut-être pas étonnant de constater que le temps consacré au bénévolat augmentait au fur et à mesure que le temps passé au travail diminuait. Les personnes qui n'étaient pas sur le marché du travail ont donné en moyenne le plus grand nombre d'heures (193), suivies des personnes sans emploi (175). Les travailleurs à temps partiel ont donné, en moyenne, davantage d'heures (155), que les travailleurs à plein temps (145).

Les Canadiens qui n'étaient pas sur le marché du travail et ceux qui travaillaient à temps partiel ont contribué un pourcentage exagérément élevé du nombre total d'heures de bénévolat, relativement à leur représentation dans la population canadienne, tandis que ceux qui travaillaient à plein temps ont contribué un pourcentage exagérément petit. Les travailleurs à temps partiel représentaient 12 % de la population et 16 % des bénévoles (15 % des bénévoles principaux), mais ont donné 15 % de l'ensemble des heures de bénévolat; les personnes qui n'étaient pas sur le marché du travail représentaient 33 % de la population et 30 % des bénévoles (35 % des bénévoles principaux), mais ont donné 35 % de l'ensemble des heures de bénévolat. Par contre, les travailleurs à plein temps représentaient 50 % de la population et 51 % des bénévoles (46 % des bénévoles principaux), mais n'ont donné que 46 % de l'ensemble des heures de bénévolat.

Appartenance religieuse. L'ENDBP utilise trois mesures de l'appartenance religieuse, c'est-à-dire l'appartenance à un endroit

¹ « Pas sur le marché du travail » se réfère aux Canadiens de plus de 15 ans qui ne travaillaient pas et qui ne recherchaient pas activement du travail. Cela comprend les personnes retraitées, les personnes au foyer à plein temps, les étudiants à plein temps, etc. Cela ne comprend pas les personnes sans emploi, c'est-à-dire celles qui ne travaillent pas mais qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler. Un emploi à plein temps signifie un travail de 30 heures ou plus par semaine.

de culte ou à une tradition religieuse établies, la fréquence de la présence aux services religieux, et le degré de croyance religieuse (auto-évaluation).² Si l'on tient compte de toutes ces trois mesures, il semble que les personnes plus croyantes étaient plus susceptibles de faire du bénévolat. Par exemple, plus de quatre personnes sur dix (41 %) qui assistaient à des services religieux toutes les semaines ont fait du bénévolat, comparativement à seulement 24 % de ceux qui n'assistaient pas à des services religieux hebdomadaires (voir le Tableau 2). De même, les personnes qui s'identifiaient comme étant très croyantes étaient beaucoup plus susceptibles de faire du bénévolat que les personnes qui s'identifiaient comme n'étant pas très croyantes (37 % vs 26 %). Les personnes appartenant à une tradition religieuse quelconque étaient quelque peu plus susceptibles de faire du bénévolat que les personnes sans appartenance religieuse (28 % vs 26 %).

Les bénévoles plus croyants ont contribué davantage d'heures, en moyenne, que les bénévoles non croyants. Les personnes qui assistaient à des services religieux hebdomadaires contribuaient beaucoup plus d'heures que les personnes qui assistaient moins souvent à des services ou qui n'y assistaient pas du tout (202 heures vs 149 heures). De même, les personnes qui s'identifiaient comme étant très croyantes ont donné davantage d'heures que les personnes qui s'identifiaient comme n'étant pas très croyantes (200 vs 156), et les personnes affiliées à une tradition religieuse ont contribué davantage d'heures que les personnes sans affiliation (168 vs 149).

Les Canadiens plus croyants ont contribué un pourcentage exagérément élevé des heures totales de bénévolat. Les Canadiens qui assistaient à des services religieux hebdomadaires représentaient un peu moins du cinquième (19 %) de la population canadienne et 28 % des bénévoles (35 % des bénévoles principaux), mais ont contribué plus du tiers (35 %) des heures totales de bénévolat. De même, les Canadiens qui s'identifiaient comme étant très croyants représentaient 11 % de la population et 15 % des bénévoles (19 % des bénévoles principaux), mais ont contribué 19 % des heures totales de bénévolat. Une différence bien moins marquée est constatée en ce qui concerne l'affiliation religieuse : les Canadiens ayant une affiliation religieuse représentaient 74 % de la population et 76 % des bénévoles, mais ont contribué 78 % des heures totales de bénévolat.

Revenu du ménage. Les Canadiens dont le ménage a un revenu plus élevé étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que ceux dont le revenu du ménage était moins élevé. Les personnes dont le revenu du ménage était de 100 000 \$ ou plus étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat (39 %; voir le Tableau 2), tandis qu'un pourcentage deux fois moindre de ceux dont le revenu annuel était de moins de 20 000 \$ (17 %) ont fait du bénévolat. Cependant, les

bénévoles dont le revenu du ménage était moins élevé avaient tendance à donner davantage d'heures, en moyenne, que les personnes dont le revenu était plus élevé. Les bénévoles dont le ménage avait un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ ont donné le plus d'heures (207), tandis que ceux avec des revenus entre 60 000 \$ et 99 999 \$ ont donné le moins d'heures (145), suivis de près par ceux dont le revenu était de 100 000 \$ ou plus (150).

Les Canadiens dont le ménage avait les revenus plus faibles ont contribué un pourcentage exagérément petit des heures totales de bénévolat, tandis que ceux avec les revenus plus élevés ont contribué un pourcentage exagérément élevé. Les personnes dont le ménage avait un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ représentaient 13 % de la population canadienne et 8 % des bénévoles (10 % des bénévoles principaux), mais ont contribué 10 % des heures totales de bénévolat. À l'opposé, les personnes dont le revenu du ménage était de 100 000 \$ ou plus représentaient 12 % de la population et 18 % des bénévoles (17 % des bénévoles principaux), mais ont contribué 16 % des heures de bénévolat.

Organismes soutenus

Bien que 27 % des Canadiens ont fait du bénévolat, le pourcentage de ceux qui ont donné du temps à chaque type d'organisme est bien plus faible. La raison est que plus de deux-tiers (67 %) des bénévoles ont fait du bénévolat pour un seul type d'organisme. À peu près un Canadien sur douze (8 %) ont fait du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs, suivis de près par des organismes de services sociaux (7 % de la population canadienne ; voir le Tableau 3). À peu près un Canadien sur vingt ont fait du bénévolat auprès des organismes religieux (6 %), des organismes d'éducation et de recherche (5 %), et des organismes de santé (5 %). Un très petit nombre de Canadiens (moins de 2 %) ont fait du bénévolat auprès de chacun des autres catégories d'organismes.

Tableau 3 : Niveau de soutien par les bénévoles selon le type d'organisme

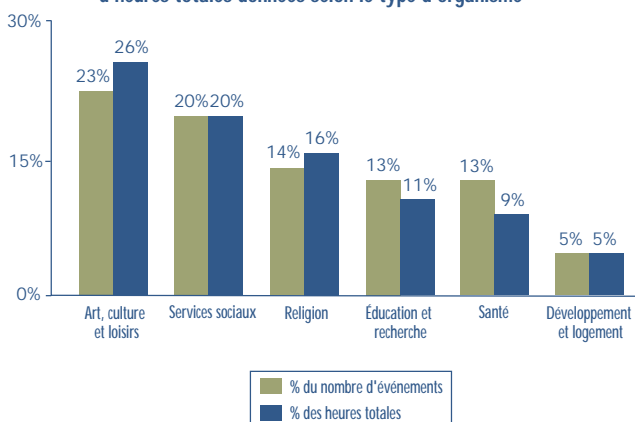
Type d'organisme	% Canadiens bénévoles
Art, culture et loisirs	8%
Services sociaux	7%
Religion	6%
Éducation et recherche	5%
Santé	5%
Développement et logement	2%
Droit, défense des droits et politique	1%
Environnement	<1%
Organismes caritatifs et promotion du bénévolat	<1%
Associations professionnelles/commerciales et syndicals	<1%
International	<1%

² Les personnes qui n'étaient pas affiliées à un lieu de culte ou à une tradition religieuse établie étaient automatiquement classées dans la catégorie de ceux qui n'assistaient pas à des services religieux toutes les semaines.

Le bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs représentait le pourcentage le plus élevé des épisodes de bénévolat³ (23 %) et du nombre total d'heures contribuées (26 %; voir la Figure 2). Ensuite venaient le bénévolat auprès des organismes de services sociaux (20 % des activités et 20 % des heures totales de bénévolat), des organismes religieux (14 % des activités et 16 % des heures totales de bénévolat), des organismes d'éducation et de recherche (13 % des activités et 11 % des heures totales de bénévolat) et des organismes de santé (13 % des activités et 9 % des heures totales de bénévolat).

Bien que ce rapport ne couvre pas les dons de charité, il est intéressant de noter que la corrélation brute entre le pourcentage des activités et des heures totales de bénévolat fait nettement contraste avec l'état des choses en matière de dons de charité, où un petit nombre de dons correspondait à un très grand pourcentage de la valeur totale des dons (par exemple les organismes religieux ont reçu 14 % du nombre total de dons, mais 49 % de la valeur totale). Cela est fort probablement dû au fait qu'il y a une limite absolue au nombre d'heures qu'une personne est susceptible de donner à un organisme, tandis que le montant d'argent disponible pour faire des dons varie considérablement d'une personne à l'autre.

Figure 2 : Pourcentage du nombre d'événements de bénévolat et nombre d'heures totales données selon le type d'organisme

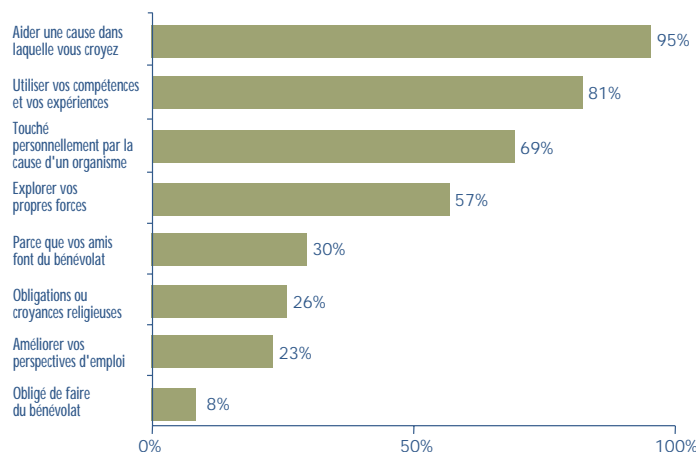


Motifs de faire du bénévolat

L'ENDBP a demandé aux bénévoles s'ils faisaient du bénévolat pour l'une ou plus de huit motivations potentielles (voir la Figure 3). La grande majorité des bénévoles (95 %) ont indiqué qu'ils faisaient du bénévolat parce qu'ils croyaient dans la cause de l'organisme qu'ils aident. Un nombre légèrement inférieur de répondants (81 %) ont dit qu'ils faisaient du bénévolat afin d'utiliser leurs compétences et leur expérience. Plus des deux-tiers (69 %) ont dit qu'ils faisaient du bénévolat parce qu'eux-mêmes, ou une personne qu'ils connaissaient personnellement, étaient touchés par la cause pour laquelle travaille l'organisme qu'ils appuient. Plus de la moitié (57 %) ont dit qu'ils

faisaient du bénévolat pour explorer leurs propres forces. Un peu moins ont mentionné qu'ils faisaient du bénévolat parce que leurs amis en faisaient (30 %), pour satisfaire leurs obligations ou leurs croyances religieuses (26 %), ou afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi (23%). Seulement 8 % ont dit qu'ils faisaient du bénévolat parce qu'ils étaient obligés de le faire pour satisfaire aux exigences de leur école, de leur employeur, ou d'un ordre de service communautaire.

Figure 3 : Motifs de faire du bénévolat, tous les bénévoles



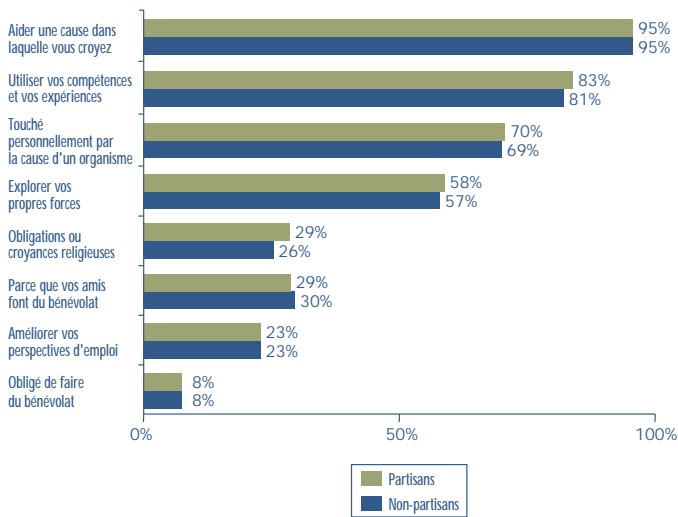
Tel que nous l'avons mentionné dans la section "Note sur la méthodologie de recherche", nous ne pouvons établir que le pourcentage des bénévoles auprès d'une catégorie d'organismes particulière qui ont également mentionné un motif spécifique de faire du bénévolat. Cela ne nous permet pas d'obtenir le pourcentage des personnes qui ont fait du bénévolat auprès d'une catégorie d'organismes particulière en raison d'un motif spécifique.

Il est également important de comprendre qu'à peu d'exceptions près, les bénévoles partisans d'un certain type d'organisme tendaient à mentionner un motif donné plus souvent que les bénévoles qui n'ont pas soutenu ce type d'organisme. Par exemple, les bénévoles partisans des organismes religieux étaient plus susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de dire qu'ils faisaient du bénévolat pour explorer leurs propres forces. Cela signifie-t-il que ce motif était plus important pour les bénévoles œuvrant dans les organismes religieux que pour d'autres? Pour répondre à cette question, il faut examiner la différence entre le profil des bénévoles qui œuvrent et qui n'œuvrent pas auprès des organismes religieux, et de comparer cette différence avec le profil des bénévoles qui soutiennent ou qui ne soutiennent pas une catégorie d'organismes particulière. Les bénévoles partisans d'une catégorie d'organismes particulière étaient légèrement plus susceptibles de dire qu'ils faisaient du bénévolat pour explorer leur propres forces que les

³ Dans ce rapport, chaque organisme auprès duquel une personne a fait du bénévolat constitue une activité de bénévolat. Une activité de bénévolat représente une participation auprès d'un organisme. Le rapport ne prend pas en compte le nombre d'activités différentes accomplies, ni la fréquence, ni le choix du moment, ni la durée des activités de bénévolat dans cet organisme.

bénévoles partisans d'un autre type d'organisme (58 % vs 57 %; voir la Figure 4). Cela suggère que cette motivation était spécialement importante pour les bénévoles auprès des organismes religieux.

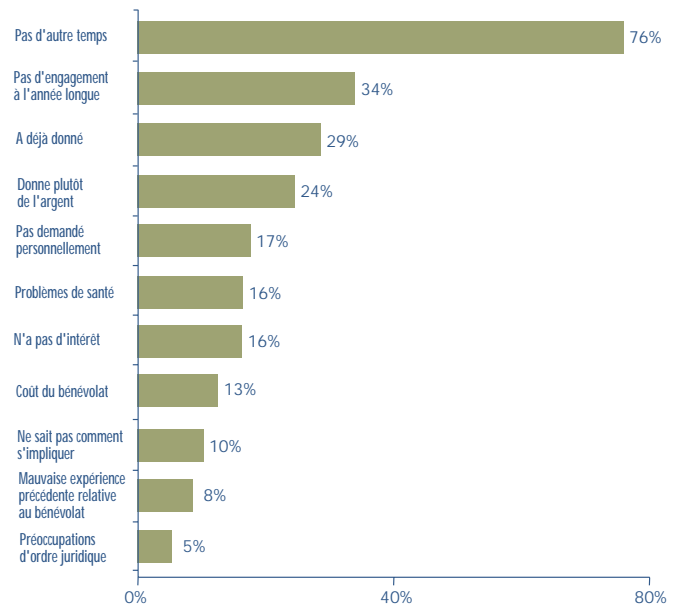
Figure 4 : Motifs de faire du bénévolat, bénévoles qui ont soutenu un certain type d'organisme vs. bénévoles qui en ont soutenu d'autres



Obstacles à faire davantage de bénévolat

L'ENDBP a demandé aux bénévoles si l'un ou l'autre de 11 obstacles potentiels les empêchaient de faire davantage de bénévolat. L'obstacle le plus fréquemment mentionné, de loin, était qu'ils n'avaient pas davantage de temps à donner (mentionné par 76 % des bénévoles; voir la Figure 5).⁴ Un deuxième obstacle important, mentionné par plus du tiers (34 %) des bénévoles, était aussi relié au temps : ils ne voulaient pas s'engager toute l'année. Les autres obstacles importants à faire davantage de bénévolat étaient qu'ils estimaient avoir déjà donné suffisamment de temps (29 %) et qu'ils donnaient de l'argent au lieu de faire du bénévolat (24 %). Un peu moins de bénévoles ont dit qu'ils n'en faisaient pas davantage parce qu'on ne le leur avait pas demandé (17 %), qu'ils n'étaient pas intéressés (16 %), qu'ils avaient des problèmes de santé ou qu'ils en étaient physiquement incapables (16 %), ou en raison des coûts associés au bénévolat (13 %). Un nombre beaucoup plus petit de bénévoles n'ont pas donné plus de temps parce qu'ils ne savaient pas comment s'impliquer (10 %), parce qu'ils avaient eu une mauvaise expérience avec le bénévolat dans le passé (8 %), ou parce qu'ils craignaient de faire l'objet d'une poursuite en justice en raison de leurs activités de bénévolat (5 %).

Figure 5 : Obstacles à faire davantage de bénévolat, tous les bénévoles



Comme pour les motifs de faire du bénévolat, les obstacles à faire davantage de bénévolat s'appliquent au bénévolat *dans l'ensemble*, et non pas à un organisme spécifique. Il est également important de comprendre qu'à peu d'exceptions près, les bénévoles partisans d'un certain type d'organisme tendaient à mentionner un motif donné plus souvent que les bénévoles qui ne sont pas partisans de ce type d'organisme. Par exemple, les bénévoles qui œuvrent auprès des organismes d'éducation et de recherche étaient moins susceptibles que les bénévoles qui ne soutiennent pas les organismes d'éducation et de recherche de dire qu'ils ne faisaient pas de bénévolat en raison d'un problème de santé ou parce qu'ils étaient physiquement dans l'impossibilité de faire du bénévolat (11 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche vs 17 % des bénévoles n'œuvrant pas auprès des organismes d'éducation et de recherche; voir la Figure 21).

Ces chiffres sont tout à fait différents de ceux des moyennes pondérées pour les bénévoles partisans d'un certain type d'organisme donné et ceux partisans d'autres catégories d'organismes (16 % pour les deux groupes; voir la Figure 6). Ceci suggère que les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche sont sensiblement moins susceptibles que les bénévoles n'œuvrant pas dans ce secteur de mentionner la mauvaise santé comme obstacle à faire davantage de bénévolat.

⁴ On a demandé aux personnes qui ne faisaient pas de bénévolat si la même gamme de motifs était une de leurs raisons de ne pas faire du bénévolat.

Figure 6 : Motifs de faire du bénévolat, bénévoles qui ont soutenu un certain type d'organisme vs. bénévoles qui en ont soutenu d'autres

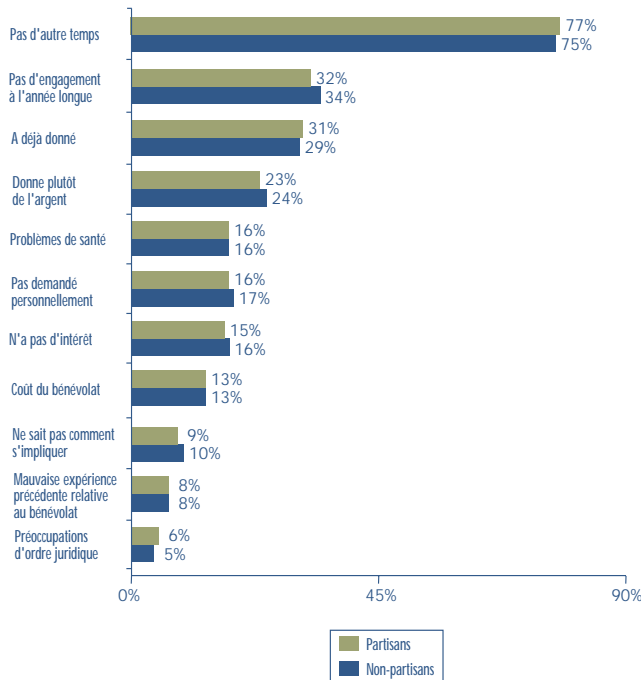
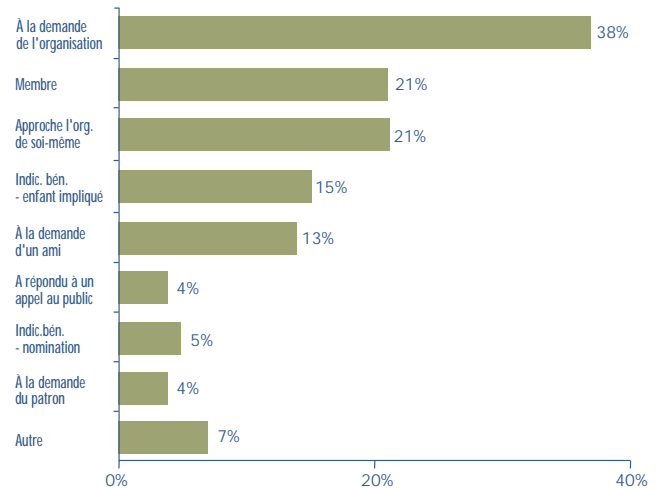


Figure 7 : Pourcentages de bénévoles rapportant une méthode de recrutement donnée, tous les bénévoles



Les lecteurs sont priés de noter que les renseignements sur la méthode de recrutement sont directement liés au bénévolat auprès d'un organisme spécifique. Autrement dit, nous pouvons établir le pourcentage des bénévoles auprès d'un type d'organisme spécifique, qui ont commencé à faire du bénévolat suite à une méthode de recrutement particulière. Cela nous permet de comparer les méthodes de recrutement mentionnées par un type d'organisme avec celles mentionnées par toutes les autres catégories d'organismes.

Méthodes de recrutement

Dans le cadre de la collecte des renseignements sur les événements de bénévolat, l'ENDBP a demandé aux bénévoles comment ils s'étaient initialement impliqués auprès de l'organisme pour lequel ils œuvraient. La réponse la plus fréquente, de loin, était à la demande de l'organisme en question (38 % des bénévoles ont dit qu'ils s'étaient impliqués de cette manière; voir la Figure 7). Plus de la moitié ont dit qu'ils s'étaient impliqués parce qu'ils étaient membres de l'organisme ou qu'ils ont approché l'organisme de leur propre chef (21 % chaque). À peu près un bénévole sur sept (15 %) ont dit qu'ils avaient un enfant associé à l'organisme, et treize pour cent des bénévoles avait mentionné qu'un ami les-a demandé de faire du bénévolat. Bien moins de bénévoles ont indiqué qu'ils avaient été nommés par quelqu'un (5 %), que leur employeur leur a demandé de faire du bénévolat (4 %), qu'ils avaient répondu à un appel public par l'organisme (4 %), ou qu'ils avaient commencé à faire du bénévolat d'une autre manière.

Le bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs

Le secteur d'art, de culture et de loisirs comporte trois sous-groupes : culture et art, sport, et loisirs. Culture et art comprend les arts du spectacle, les groupes historiques et littéraires, les musées, les jardins zoologiques et les aquariums, les arts visuels et l'architecture, et les médias et communications. Les sous-catégories du sport comprennent les sports amateurs et le conditionnement physique. Les loisirs comprennent les clubs sociaux et les clubs de loisirs, ainsi que les sociétés de bienfaisance comme le Rotary ou Kinsmen.

Les organismes d'art, de culture et de loisirs étaient les mieux soutenus en 2000, appuyés par 8 % de la population canadienne et recevant 26 % des heures totales de bénévolat. Les bénévoles œuvrant dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs ont contribué une moyenne annuelle de 138 heures, pour un total de 273 millions d'heures.

Caractéristiques personnelles et économiques

Âge. Les Canadiens d'âge moyen étaient les plus susceptibles de faire le bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs (10 % des personnes âgées de 35 à 54 ans; voir le Tableau 4). Les plus jeunes et les plus âgés étaient les moins susceptibles de le faire (6 % des personnes âgées de plus de 65 ans et 6 % des personnes âgées de 25 à 34 ans). Les Canadiens d'âge moyen ont tendance à former un pourcentage plus élevé des bénévoles dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs, comparativement à leur pourcentage dans l'ensemble de tous les bénévoles. Par exemple, les personnes âgées de 35 à 44 ans représentaient 24 % de tous les bénévoles, mais 27 % des bénévoles auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs. Autrement dit, non seulement les Canadiens âgés de 35 à 44 ans étaient-ils plus susceptibles que ceux des autres catégories d'âge de faire du bénévolat (30 % ont fait du bénévolat pour au moins un type d'organisme; voir le Tableau 1), ils étaient aussi plus susceptibles de contribuer auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs. Une tendance semblable est constatée parmi les personnes âgées de 45 à 54 ans.

Sexe. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de faire du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs (10 % des hommes vs 7 % des femmes; voir le Tableau 4). Les hommes tendaient à former un pourcentage plus élevé des bénévoles œuvrant dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs qu'ils ne le font dans l'ensemble des bénévoles; ils représentaient 46 % de l'ensemble des

bénévoles, mais 58 % de ceux œuvrant dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs.

Tableau 4 : Le bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs, selon les caractéristiques personnelles et économiques

	% bénévolat pour l'art, la culture et les loisirs	% bénévoles auprès d'organismes d'art, de culture et de loisirs	% total des bénévoles
Âge			
15 à 24 ans	7%	15%	18%
25 à 34 ans	6%	13%	16%
35 à 44 ans	10%	27%	24%
45 à 54 ans	10%	22%	20%
55 à 64 ans	8%	11%	12%
65 ans et plus	6%	11%	10%
Sexe			
Masculin	10%	58%	46%
Féminin	7%	42%	54%
État matrimonial			
Marié/union de fait	9%	70%	65%
Célibataire	7%	21%	25%
Veuf	5%*	3%*	3%
Séparé ou divorcé	6%*	5%*	6%
Niveau d'instruction			
Moins que le secondaire	6%	18%	19%
Diplômé secondaire	7%	18%	17%
Post-secondaire partiel	10%	11%	11%
Diplôme post-secondaire	9%	29%	29%
Diplôme universitaire	11%	23%	24%
Statut de travail			
Employé	9%	71%	67%
Temps plein (30 h et +)	9%	57%	51%
Temps partiel (moins de 30 h)	9%	15%	16%
Sans emploi	6%*	3%*	4%
Pas sur le marché du travail	6%	26%	30%
Appartenance religieuse			
Appartenance	8%	73%	76%
Aucune appartenance	9%	27%	24%
Participation aux services religieux			
Hebdomadaire	9%	19%	28%
Pas hebdomadaire	8%	81%	72%
Degré de croyance religieuse			
Très croyant	6%*	8%*	15%
Pas très croyant	9%	92%	85%
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	4%*	7%*	8%
20 000 \$ à 39 999 \$	5%	18%	21%
40 000 \$ à 59 999 \$	8%	23%	23%
60 000 \$ à 99 999 \$	11%	33%	31%
100 000 \$ et plus	13%	19%	18%

*Les contraintes de taille de l'échantillon affectent la fiabilité de cette estimation.

État matrimonial. Les Canadiens mariés ou vivant en union de fait étaient plus susceptibles de faire du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs (9 %), tandis que les

veufs étaient les moins susceptibles de le faire (5 %*). Il n'est donc pas étonnant que les Canadiens mariés tendaient à former un pourcentage plus élevé des bénévoles œuvrant dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs qu'ils ne le font dans l'ensemble des bénévoles; ils représentaient 65 % de l'ensemble des bénévoles, mais 70 % de ceux œuvrant dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs. Les Canadiens célibataires, d'autre part, tendaient à être sous-représentés dans ce secteur; ils formaient 25 % des bénévoles, mais seulement 21 % des bénévoles œuvrant dans le secteur de l'art, de la culture et des loisirs.

Niveau d'instruction. Les Canadiens possédant un diplôme universitaire étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs (11 %), suivis de ceux ayant une instruction postsecondaire partielle (10 %; voir le Tableau 4). Les personnes qui n'avaient pas complété des études secondaires étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (6 %). Cette tendance reflète étroitement la tendance générale du bénévolat. Les pourcentages des bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs dans chaque niveau d'instruction étaient pratiquement identiques aux pourcentages des bénévoles dans l'ensemble.

Appartenance religieuse. L'appartenance religieuse semble jouer un rôle moins important pour le bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs que pour le bénévolat auprès des autres catégories d'organismes. Les Canadiens qui ne s'estiment pas très croyants et qui n'avaient pas d'appartenance religieuse étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs. Cela est à l'opposé de la tendance constatée avec d'autres catégories d'organismes, où les personnes ayant une appartenance religieuse solide étaient généralement plus susceptibles de faire du bénévolat. En effet, les Canadiens ayant une appartenance religieuse solide tendaient à être sous-représentés parmi les bénévoles auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs. Par exemple, les personnes qui assistaient aux services religieux toutes les semaines représentaient 28 % de tous les bénévoles, mais seulement 19 % des bénévoles auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs (voir le Tableau 4). Des tendances semblables étaient observées avec d'autres mesures d'appartenance religieuse.

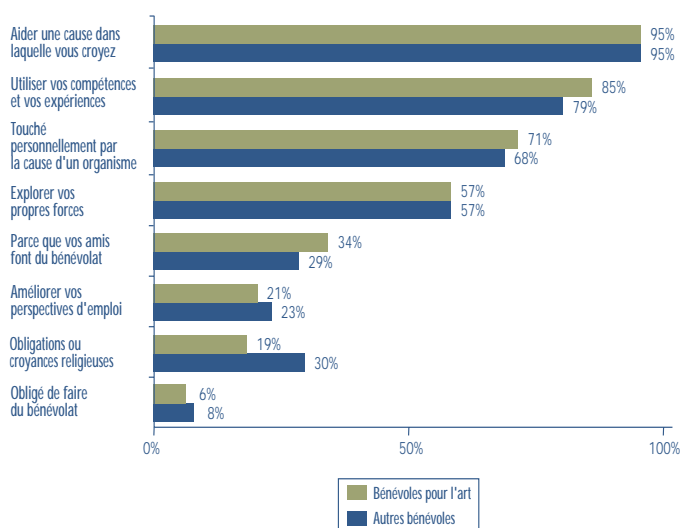
Revenu du ménage. La probabilité de faire du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs augmentait avec le niveau du revenu du ménage (voir le Tableau 4). Plus d'un Canadien sur dix (13 %) ayant un revenu du ménage annuel de plus de 100 000 \$ ont fait du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs, comparativement à seulement 4 % de ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$. Cette tendance reflète étroitement la tendance générale du bénévolat. Les pourcentages des bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs dans chaque niveau d'instruction

étaient pratiquement identiques aux pourcentages des bénévoles dans l'ensemble.

Motifs de faire du bénévolat

Les bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs étaient légèrement plus susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de faire du bénévolat parce que leurs amis en faisaient (34 % des bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs vs 29 % d'autres bénévoles; voir la Figure 8). Ils étaient aussi légèrement plus susceptibles de faire du bénévolat pour utiliser leurs compétences et leur expérience (85 % vs 79 % des autres bénévoles). À l'opposé, les bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs étaient, de façon marquée, moins susceptibles de faire du bénévolat par croyance ou obligation religieuse (19 % vs 30 % des autres bénévoles) et légèrement moins susceptibles de faire du bénévolat parce qu'on l'exigeait d'eux (6 % vs 8 % des autres bénévoles).

Figure 8 : Motifs de faire du bénévolat, bénévoles auprès d'organismes d'art, de culture et de loisirs et bénévoles en dehors de ces secteurs



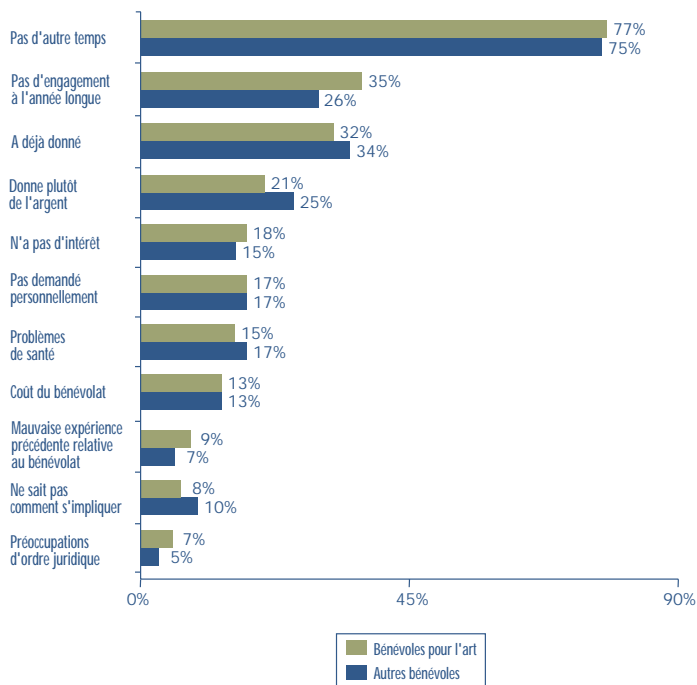
Obstacles à faire davantage de bénévolat

Les bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs étaient, de façon marquée, plus susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de dire qu'ils n'avaient pas fait davantage de bénévolat parce qu'ils ne voulaient pas s'engager pendant toute l'année (35 % des bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs vs 26 % d'autres bénévoles; voir la Figure 9). Ils étaient également plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas fait davantage de bénévolat parce qu'ils n'avaient pas d'intérêt à le faire (18 % vs 15 % des autres bénévoles). C'est peut-être là la raison qui explique que la plupart (56 %) des bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs ne font du bénévolat que pour un seul type d'organisme. Les bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art,

*Les contraintes de taille de l'échantillon affectent la fiabilité de cette estimation.

de culture et de loisirs étaient moins susceptibles de dire qu'ils préféreraient donner de l'argent plutôt que de faire davantage de bénévolat (21 % vs 25 % des autres bénévoles).

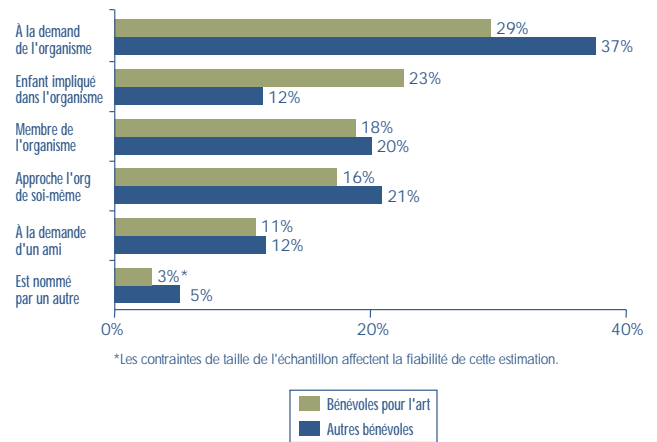
Figure 9 : Obstacles à faire davantage de bénévolat, bénévoles auprès d'organismes d'art, de culture et de loisirs et bénévoles en dehors de ces secteurs



Méthodes de recrutement

Les bénévoles étaient bien plus susceptibles de s'impliquer avec des organismes d'art, de culture et de loisirs parce que leur enfant était impliqué (23 % des bénévoles œuvrant auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs vs 12 % des autres bénévoles; voir la Figure 10). À l'opposé, les bénévoles étaient légèrement moins susceptibles de dire qu'ils s'étaient impliqués à la demande de l'organisme d'art, de culture et de loisirs (29 % vs 37 %). À peu près les mêmes pourcentages de bénévoles auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs et d'autres catégories d'organismes s'étaient impliqués selon d'autres manières.

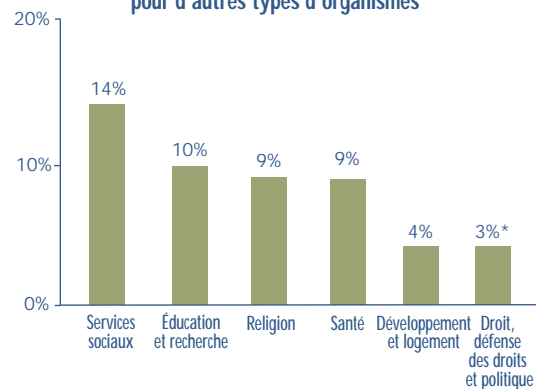
Figure 10 : Pourcentage des bénévoles auprès organismes d'art, de culture, et de loisirs recrutés selon une méthode donnée



Soutien pour d'autres catégories d'organismes

Moins de la moitié (44 %) des bénévoles auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs ont également fait du bénévolat pour d'autres catégories d'organismes. Environ un sur dix d'entre eux ont également fait du bénévolat pour au moins un organisme de services sociaux (14 %), un organisme d'éducation et de recherche (10 %), un organisme religieux (9 %), un organisme de santé (9 %), ou un organisme de santé (9 %) (voir la Figure 11).

Figure 11 : Pourcentage des bénévoles auprès d'organismes d'art, de culture et de loisirs qui ont fait du bénévolat pour d'autres types d'organismes



Le bénévolat auprès des organismes de services sociaux

Les organismes de services sociaux sont ceux qui procurent une gamme étendue de services sociaux soit aux Canadiens en général, soit à un groupe spécial de la société canadienne. Ces services comprennent les services à l'enfance et de garderie, les services aux aînés, les services de secours et de répit (y compris la prévention des catastrophes et le service de secours aux sinistrés au Canada), l'aide de subsistance et d'autres formes d'aide matérielle comme la nourriture, les vêtements et le logement. Les services sociaux ne comprennent pas les services fournis à l'extérieur du Canada.

Les organismes de services sociaux étaient les deuxièmes mieux soutenus en 2000, appuyés par 7 % de la population canadienne et recevant 20 % des heures totales de bénévolat. Les bénévoles des services sociaux ont contribué chacun une moyenne annuelle de 120 heures, pour un total de 214 millions d'heures.

Caractéristiques personnelles et économiques

Âge. Avec une exception, les organismes de services sociaux ont attiré à peu près le même niveau de soutien dans tous les groupes d'âge (voir le Tableau 5). Un peu moins d'un Canadien sur douze dans tous les groupes d'âge ont fait du bénévolat auprès des organismes de services sociaux, mais seulement un Canadien sur vingt (5 %) âgés de plus de 65 ans l'ont fait. On ne remarque aucun groupe d'âge en particulier comme étant plus ou moins susceptibles de faire du bénévolat auprès des organismes de services sociaux plutôt que chez d'autres organismes.

Sexe. Les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de faire du bénévolat dans les organismes de services sociaux (8 % de femmes vs 6 % des hommes; voir le Tableau 5). Les femmes tendaient à constituer un pourcentage légèrement plus élevé de bénévoles pour les services sociaux que l'ensemble des bénévoles; elles représentaient 54 % de tous les bénévoles, mais 58 % des bénévoles œuvrant dans les services sociaux.

État matrimonial. Les Canadiens séparés ou divorcés étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes de services sociaux (9 %*; voir le Tableau 5), tandis que les veufs étaient les moins susceptibles de le faire (5 %*). Les Canadiens mariés ou vivant en union de fait étaient légèrement sous-représentés parmi les bénévoles œuvrant dans les services sociaux; ils représentaient 65 % de tous les bénévoles, mais seulement 61 % des bénévoles œuvrant dans les services sociaux.

Niveau d'instruction. Les Canadiens ayant un diplôme universitaire et quelques années d'études postsecondaires étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat auprès des organismes de services sociaux (10 % des deux groupes; voir le Tableau 5), tandis que les personnes qui n'ont pas complété les études secondaires étaient les moins susceptibles de le faire (5 %). On ne remarque aucun niveau d'instruction en particulier comme étant plus ou moins susceptible de faire du bénévolat auprès des organismes de services sociaux plutôt que chez d'autres catégories d'organismes.

Statut de travail. Les organismes de services sociaux ont attiré à peu près le même niveau de soutien dans tous les groupes de la population active (voir le Tableau 5). Cependant, les Canadiens employés étaient sous-représentés parmi les bénévoles œuvrant pour les services sociaux; ils représentaient 67 % de tous les bénévoles, mais seulement 63 % des bénévoles œuvrant pour les services sociaux.

Tableau 5 : Le bénévolat auprès des organismes de services sociaux, selon les caractéristiques personnelles et économiques

	% bénévolat pour les services sociaux	% bénévoles services sociaux	% total des bénévoles
Âge			
15 à 24 ans	8%	18%	18%
25 à 34 ans	7%	18%	16%
35 à 44 ans	7%	22%	24%
45 à 54 ans	8%	20%	20%
55 à 64 ans	7%	11%	12%
65 ans et plus	5%	11%	10%
Sexe			
Masculin	6%	42%	46%
Féminin	8%	58%	54%
État matrimonial			
Marié/union de fait	7%	61%	65%
Célibataire	8%	27%	25%
Veuf	5%*	4%*	3%
Séparé ou divorcé	9%*	8%*	6%
Niveau d'instruction			
Moins que le secondaire	5%	19%	19%
Diplômé secondaire	6%	16%	17%
Post-secondaire partiel	10%	12%	11%
Diplôme post-secondaire	8%	30%	29%
Diplôme universitaire	10%	24%	24%
Statut de travail			
Employé	7%	63%	67%
Temps plein (30 h et +)	7%	49%	51%
Temps partiel (moins de 30 h)	8%	14%	16%
Sans emploi	9%*	5%*	4%
Pas sur le marché du travail	7%	32%	30%
Appartenance religieuse			
Appartenance	8%	75%	76%
Aucune appartenance	7%	25%	24%
Participation aux services religieux			
Hebdomadaire	11%	28%	28%
Pas hebdomadaire	7%	72%	72%
Degré de croyance religieuse			
Très croyant	10%*	15%*	15%
Pas très croyant	7%	85%	85%
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	6%	11%	8%
20 000 \$ à 39 999 \$	7%	24%	21%
40 000 \$ à 59 999 \$	7%	21%	23%
60 000 \$ à 99 999 \$	8%	26%	31%
100 000 \$ et plus	11%	18%	18%

*Les contraintes de taille de l'échantillon affectent la fiabilité de cette estimation.

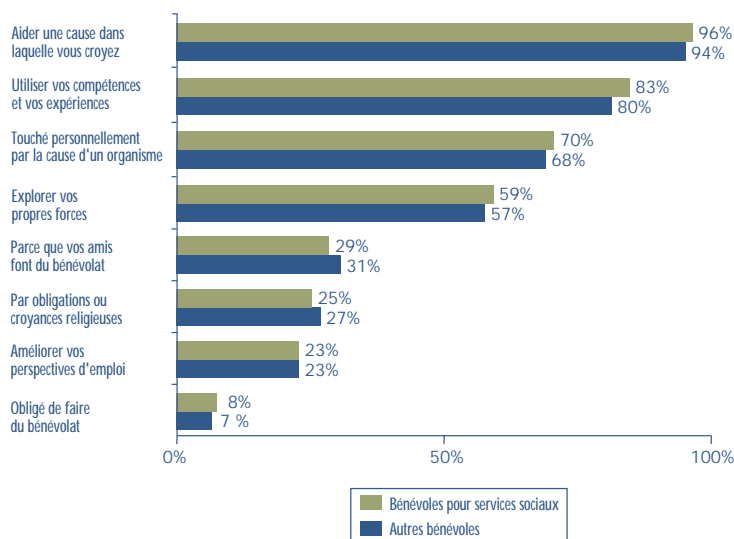
Appartenance religieuse. Selon toutes les mesures d'appartenance religieuse, les Canadiens qui étaient plus croyants étaient plus susceptibles de faire du bénévolat auprès des organismes de services sociaux. Par exemple, 11 % des Canadiens qui assistaient aux services religieux toutes les semaines ont fait du bénévolat pour un organisme de services sociaux, comparativement à seulement 7 % des Canadiens qui n'assistaient pas aux services toutes les semaines ou qui n'assistaient jamais (voir le Tableau 5). Toutefois, le pourcentage légèrement supérieur du bénévolat auprès des organismes de services sociaux parmi les Canadiens croyants concorde avec leur pourcentage de bénévolat en général. Autrement dit, les Canadiens croyants semblent n'avoir aucune affinité particulière pour le bénévolat auprès des organismes de services sociaux.

Revenu du ménage. Les Canadiens dont le ménage a un revenu plus élevé étaient plus susceptibles de faire du bénévolat pour les services sociaux que ceux dont le revenu du ménage était moins élevé. Un peu plus d'une personne sur dix (11 %) ayant un revenu du ménage de plus de 100 000 \$ ont fait du bénévolat auprès des organismes de services sociaux, comparativement à 6 % des personnes dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$ (voir le Tableau 5). Toutefois, les Canadiens dont le revenu du ménage était plus faible tendaient à former un pourcentage plus élevé de bénévoles pour les services sociaux comparativement à leur niveau de bénévolat en général. Par exemple, les personnes dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$ représentaient 8 % de tous les bénévoles, mais 11 % des bénévoles œuvrant dans les services sociaux.

Motifs de faire du bénévolat

En général, les bénévoles œuvrant pour les services sociaux étaient motivés par les mêmes facteurs mentionnés par les bénévoles œuvrant dans d'autres secteurs (voir la Figure 12). La seule différence qu'il vaut la peine de noter est peut-être que les bénévoles œuvrant pour les services sociaux étaient légèrement moins susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de faire du bénévolat par obligations ou croyances religieuses (25 % des bénévoles œuvrant pour les services sociaux vs 27 % des autres bénévoles).

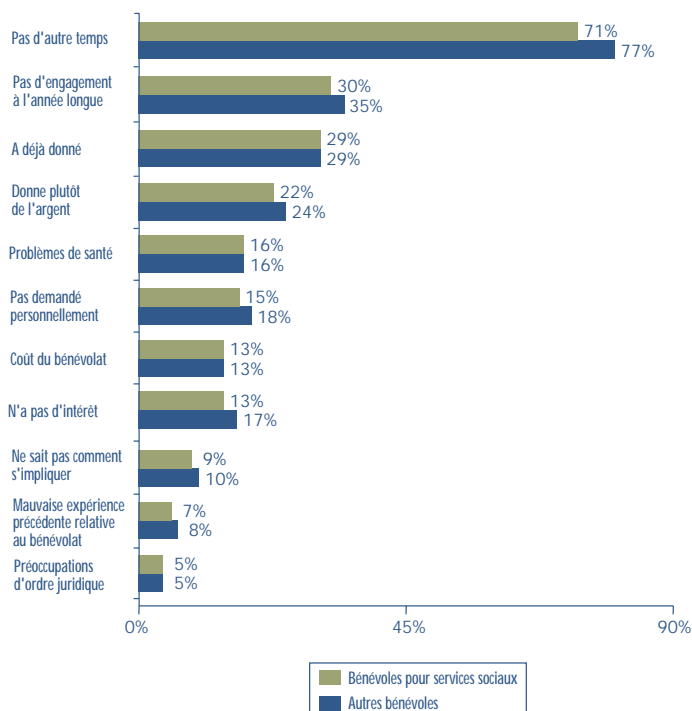
Figure 12 : Motifs de faire du bénévolat, bénévoles auprès des services sociaux et bénévoles en dehors des services sociaux



Obstacles à faire davantage de bénévolat

Les bénévoles œuvrant pour les services sociaux étaient moins susceptibles à certains obstacles à faire davantage de bénévolat (voir la Figure 13). Ils étaient moins susceptibles de dire qu'ils ne faisaient pas davantage de bénévolat parce qu'ils n'avaient pas d'autre temps (71 % des bénévoles œuvrant pour les services sociaux vs 77 % des autres bénévoles; voir la Figure 13). Ils étaient également moins susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas d'intérêt à faire davantage de bénévolat (13 % vs 17 % des autres bénévoles) ou qu'ils ne souhaitaient pas prendre un engagement à longueur d'année (30 % vs 35 % des autres bénévoles).

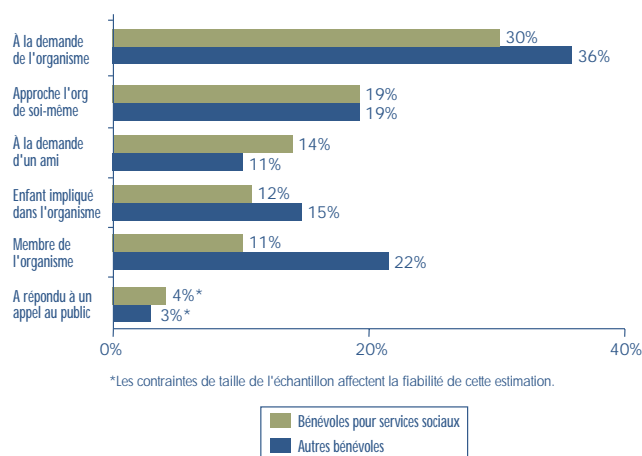
Figure 13 : Obstacles à faire davantage de bénévolat, bénévoles auprès des services sociaux et bénévoles en dehors de ces secteurs



Méthodes de recrutement

Les bénévoles étaient devenus impliqués aux services sociaux de la même manière dont ils s'étaient à peu près impliqués dans d'autres organismes (voir la Figure 14). Cependant, les bénévoles œuvrant pour les services sociaux étaient, de façon marquée, moins susceptibles de s'impliquer parce qu'ils étaient membres de l'organisme (11 % des bénévoles œuvrant pour les services sociaux vs 22 % des autres bénévoles). Ils étaient légèrement plus susceptibles de s'impliquer après avoir été demandé par un ami (14 % vs 11 % des autres bénévoles). À peu près les mêmes pourcentages des bénévoles œuvrant pour les services sociaux et ceux des autres secteurs s'étaient impliqués d'une autre manière.

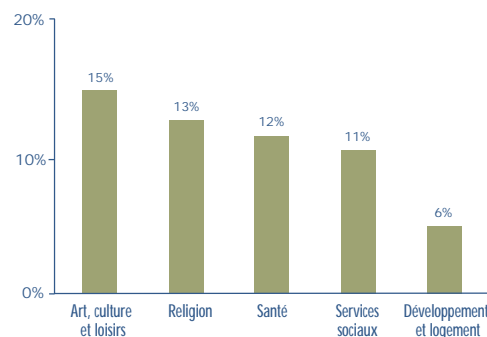
Figure 14 : Pourcentage des bénévoles auprès des services sociaux recrutés selon une méthode donnée



Soutien pour d'autres catégories d'organismes

Un peu plus de la moitié (52 %) des bénévoles auprès des services sociaux œuvraient également pour d'autres catégories d'organismes. Quinze pour cent œuvraient également pour les organismes d'art, de culture et de loisirs, 13 % pour les organismes religieux, 12 % pour les organismes de santé, 11 % pour les organismes de services sociaux (voir la Figure 15).

Figure 15 : Pourcentage des bénévoles auprès des services sociaux qui ont fait du bénévolat pour d'autres types d'organisme



Le bénévolat auprès des organismes religieux

Les organismes religieux comprennent les congrégations religieuses, les associations de congrégations religieuses, les organismes qui existent principalement aux fins de soutenir les congrégations religieuses et les organismes qui appuient et font la promotion de croyances et d'activités religieuses.

Les organismes religieux ont attiré le soutien bénévole de 6 % des Canadiens en 2000 et ont reçu 16 % des heures totales de bénévolat. Les bénévoles des organismes religieux ont contribué chacun une moyenne annuelle de 126 heures, pour un total de 170 millions d'heures.

Caractéristiques personnelles et économiques

Âge. La probabilité de faire du bénévolat auprès des organismes religieux tendait à s'élever avec l'âge, atteignant son point culminant chez les personnes âgées de 55 à 64 ans et diminuant légèrement chez les personnes âgées de plus de 65 ans (voir le Tableau 6). Le profil du bénévolat auprès des organismes religieux était légèrement différent de celui des autres types de bénévolat parce que dans ce secteur, les bénévoles plus âgés étaient surreprésentés. Par exemple, les Canadiens âgés de plus de 65 ans représentaient 10 % de l'ensemble des bénévoles, mais 17 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux.

Sexe. Les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de faire du bénévolat pour les organismes religieux (7 % des femmes vs 4 % des hommes; voir le Tableau 6). Les femmes étaient surreprésentées parmi les bénévoles œuvrant pour les organismes religieux; elles représentaient 54 % de tous les bénévoles, mais 61 % des bénévoles auprès des organismes religieux.

État matrimonial. Les Canadiens mariés étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes religieux (6 %; voir le Tableau 6), tandis que les célibataires étaient les moins susceptibles de le faire (4 %). La différence entre ces deux groupes est constatée clairement en comparant les deux groupes : les personnes mariées représentaient 65 % de tous les bénévoles, mais 72 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux, tandis que les célibataires représentaient 25 % de tous les bénévoles, mais seulement 18 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux.

Tableau 6 : Le bénévolat auprès des organismes religieux, selon les caractéristiques personnelles et économiques

	% bénévolat pour la religion	% bénévoles religieux	% total des bénévoles
Âge			
15 à 24 ans	4%*	13%*	18%
25 à 34 ans	4%*	12%*	16%
35 à 44 ans	5%	19%	24%
45 à 54 ans	7%	23%	20%
55 à 64 ans	8%	17%	12%
65 ans et plus	6%	17%	10%
Sexe			
Masculin	4%	39%	46%
Féminin	7%	61%	54%
État matrimonial			
Marié/union de fait	6%	72%	65%
Célibataire	4%	18%	25%
Veuf	5%*	5%*	3%
Séparé ou divorcé	5%*	6%*	6%
Niveau d'instruction			
Moins que le secondaire	4%	19%	19%
Diplômé secondaire	4%	15%	17%
Post-secondaire partiel	5%*	8%*	11%
Diplôme post-secondaire	6%	30%	29%
Diplôme universitaire	9%	28%	24%
Statut de travail			
Employé	5%	61%	67%
Temps plein (30 h et +)	5%	45%	51%
Temps partiel (moins de 30 h)	7%	16%	16%
Sans emploi	—	—	4%
Pas sur le marché du travail	6%	36%	30%
Appartenance religieuse			
Appartenance	7%	96%	76%
Aucune appartenance	1%*	4%*	24%
Participation aux services religieux			
Hebdomadaire	22%	72%	28%
Pas hebdomadaire	2%	28%	72%
Degré de croyance religieuse			
Très croyant	18%	37%	15%
Pas très croyant	4%	63%	85%
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	4%*	9%*	8%
20 000 \$ à 39 999 \$	5%	24%	21%
40 000 \$ à 59 999 \$	6%	25%	23%
60 000 \$ à 99 999 \$	6%	26%	31%
100 000 \$ et plus	7%	16%	18%

*Les contraintes de taille de l'échantillon affectent la fiabilité de cette estimation.
-Taille de l'échantillon trop petite pour en tenir compte.

Niveau d'instruction. La probabilité de faire du bénévolat auprès des organismes religieux augmente avec le niveau d'instruction atteint. Presque un Canadien sur dix (9 %) ayant un diplôme universitaire ont fait du bénévolat auprès d'un organisme religieux, comparativement à seulement 4 % des personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (voir le Tableau 6). Les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé étaient légèrement surreprésentées parmi les bénévoles auprès des organismes religieux. Par exemple, les Canadiens ayant un diplôme universitaire représentaient 24 % de tous les bénévoles, mais 28 % des bénévoles auprès des organismes religieux.

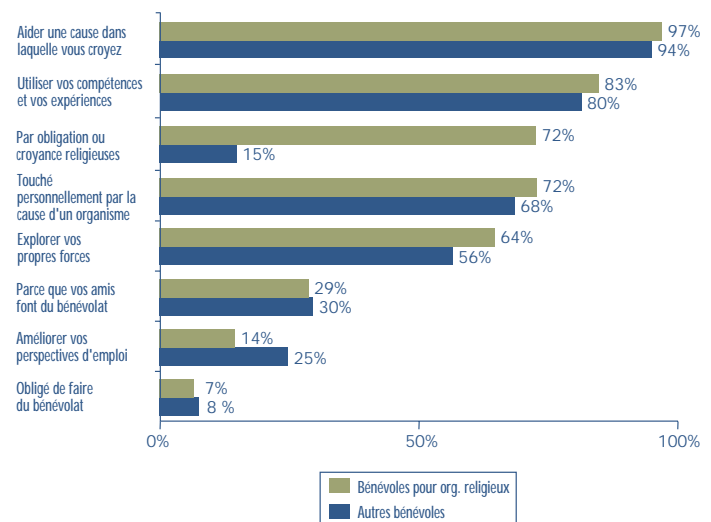
Appartenance religieuse. Comme l'on s'y attend, la probabilité de faire du bénévolat auprès des organismes religieux varie de façon significative selon l'appartenance religieuse. Selon toutes les mesures d'appartenance religieuse, les personnes plus croyantes étaient plus susceptibles que les personnes moins croyantes de faire du bénévolat pour les organismes religieux. Par exemple, près d'un quart (22 %) de la population canadienne qui assistent à un service religieux toutes les semaines ont fait du bénévolat pour les organismes religieux, comparativement à seulement 2 % de ceux qui n'assistent pas au service religieux ou qui assistent moins souvent (voir le Tableau 6). De la même façon, près d'une personne sur cinq (18 %) qui se considèrent très croyants ont fait du bénévolat pour un organisme religieux, comparativement à 4 % de ceux qui ne s'estiment pas croyants. Les personnes croyantes étaient surreprésentées, et de loin, parmi les bénévoles œuvrant pour des organismes religieux. Par exemple, les personnes qui assistent aux services religieux toutes les semaines représentaient 28 % de tous les bénévoles, mais 72 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux. Des tendances semblables, quoique moins remarquables, sont également constatées avec les autres mesures d'appartenance religieuse.

Revenu du ménage. Comme c'est le cas pour le bénévolat en général, la probabilité de faire du bénévolat auprès des organismes religieux tend à augmenter avec le niveau du revenu du ménage. Plus d'un Canadien sur quinze (7 %) dont le revenu du ménage est égal ou supérieur à 100 000 \$ ont fait du bénévolat auprès d'un organisme religieux, comparativement à 4 %* chez ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (voir le Tableau 6). Toutefois, les personnes dont le revenu du ménage était égal ou supérieur à 60 000 \$ tendaient à être sous-représentés parmi les bénévoles œuvrant pour les organismes religieux. Par exemple, les Canadiens dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 99 999 \$ représentaient à peu près un tiers (31 %) de tous les bénévoles, mais seulement 26 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux. Ainsi, quoique la probabilité de faire du bénévolat auprès des organismes religieux augmente effectivement avec le niveau du revenu du ménage, il semblerait que cette augmentation n'est pas aussi importante que dans d'autres catégories d'organismes.

Motifs de faire du bénévolat

Il n'est pas étonnant de constater que les bénévoles œuvrant dans les organismes religieux étaient bien plus susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de dire qu'ils faisaient du bénévolat pour remplir leurs obligations ou par croyance religieuse (72 % des bénévoles auprès des organismes religieux vs 15 % des autres bénévoles; voir la Figure 16). Ils étaient également légèrement plus susceptibles de faire du bénévolat pour explorer leur propres forces (64 % vs 56 % des autres bénévoles). Par ailleurs, les bénévoles œuvrant pour les organismes religieux étaient, de façon marquée, moins susceptibles faire du bénévolat afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi (14 % vs 25 % des autres bénévoles).

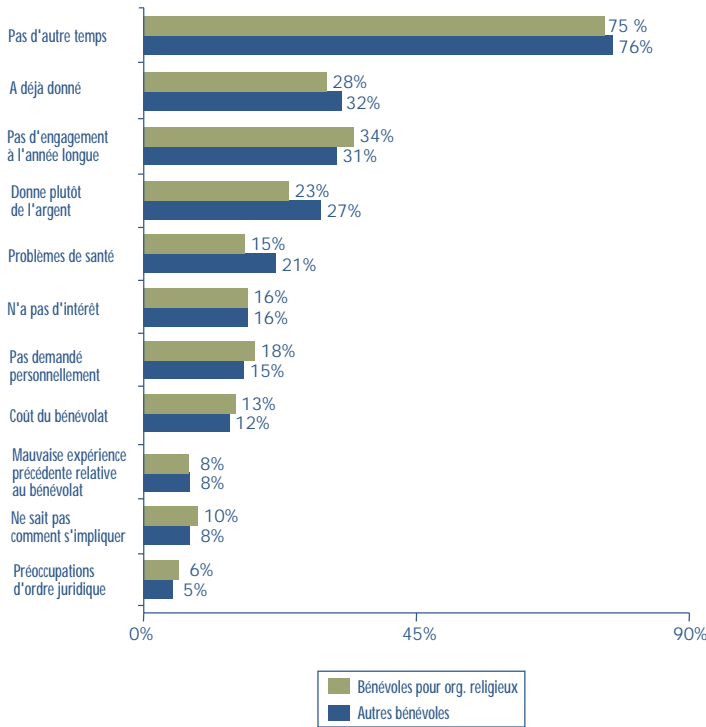
Figure 16 : Motifs de faire du bénévolat, bénévoles auprès d'organismes religieux et bénévoles d'organismes autres que religieux



Obstacles à faire davantage de bénévolat

Les bénévoles œuvrant pour les organismes religieux étaient, de façon marquée, plus susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de dire qu'ils n'avaient pas fait davantage de bénévolat parce qu'ils avaient un problème de santé ou qu'ils étaient physiquement dans l'impossibilité de le faire (21 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux vs 15 % des autres bénévoles; voir la Figure 17). Les bénévoles auprès des organismes religieux étaient également plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas fait davantage de bénévolat parce qu'ils donnaient plutôt de l'argent (27 % vs 23 % des autres bénévoles), et parce qu'ils avaient déjà suffisamment donné (32 % vs 28 % des autres bénévoles).

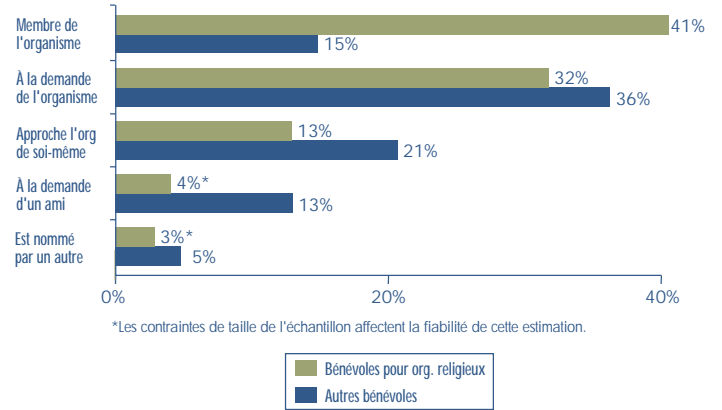
Figure 17 : Obstacles à faire davantage de bénévolat, bénévoles auprès d'organismes religieux et bénévoles en dehors de ces secteurs



Méthodes de recrutement

Comparativement aux bénévoles œuvrant en dehors des organismes religieux, un pourcentage bien plus élevé des bénévoles auprès des organismes religieux s'étaient impliqués parce qu'ils étaient membres de l'organisation (41 % des bénévoles dans les organismes religieux vs 15 % des autres bénévoles; voir la Figure 18). À l'opposé, les bénévoles dans les organismes religieux étaient moins susceptibles de s'impliquer pour d'autres motifs, en particulier parce qu'un ami le leur avait demandé (4 %* vs 13 % des autres bénévoles).

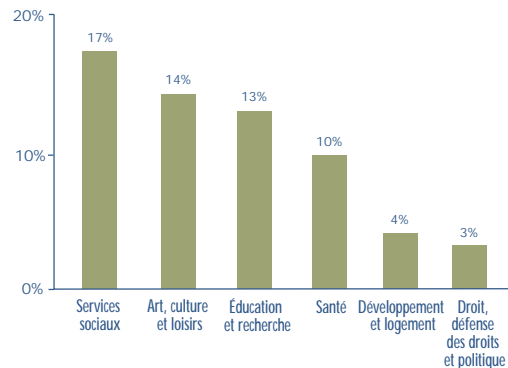
Figure 18 : Pourcentage des bénévoles auprès organismes religieux recrutés selon une méthode donnée



Soutien pour d'autres catégories d'organismes

Une faible majorité (52 %) des bénévoles auprès des organismes religieux œuvraient également dans d'autres catégories d'organismes. Environ un cinquième (17 %) ont également fait du bénévolat auprès des organismes de services sociaux, suivis de 14 % auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs. Treize pour cent ont fait du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche, et 10 % pour les organismes de santé (voir la Figure 19).

Figure 19 : Pourcentage des bénévoles auprès d'organismes religieux qui ont fait du bénévolat pour d'autres types d'organisme



Le bénévolat auprès des organismes d'éducation et de recherche

Le secteur de l'éducation et de la recherche comprend les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire, ainsi que les établissements de formation professionnelle, les écoles techniques et les programmes d'éducation permanente. Il comprend également la recherche dans les sciences naturelles, physiques et sociales, y compris en particulier la recherche médicale, qui n'est pas incluse dans la catégorie de santé. Il faut également noter que les services de garderie font partie des services sociaux et non pas de l'éducation et de la recherche.

Les organismes d'éducation et de recherche ont attiré le soutien bénévole de 5 % des Canadiens en 2000 et ont reçu 11 % des heures totales de bénévolat. Les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche ont contribué chacun une moyenne annuelle de 90 heures, pour un total de 112 millions d'heures.

Caractéristiques personnelles et économiques

Âge. La probabilité de faire du bénévolat dans le secteur de l'éducation et de la recherche était la plus élevée parmi deux catégories d'âge. Les personnes âgées de 15 à 24 ans et de 35 à 44 ans étaient, de façon marquée, plus susceptibles que les personnes dans d'autres groupes d'âge de faire du bénévolat dans un organisme d'éducation et de recherche (9 % dans chaque groupe; voir le Tableau 7). Cela n'est sans doute pas étonnant puisque les deux groupes étaient les plus susceptibles d'être composés d'étudiants ou de parents d'étudiants. Les Canadiens dans ces deux groupes d'âge étaient surreprésentés parmi les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche, tandis les personnes âgées de plus de 45 ans étaient sous-représentées.

Sexe. Les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de faire du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche (6 % vs 4 %, respectivement; voir le Tableau 7). Les femmes étaient surreprésentées parmi les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche; elles représentaient 54 % de tous les bénévoles, mais 63 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche.

État matrimonial. Il y a peu de variation dans le pourcentage de bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche selon l'état matrimonial, sauf une exception. Les personnes divorcées ou séparées étaient moins susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche (il faut noter toutefois qu'en raison de la taille modeste de l'échantillon, l'on ne devrait pas tirer trop de conclusion à partir de ces pourcentages). Les personnes célibataires étaient surreprésentées parmi les bénévoles œuvrant pour l'éducation et la recherche; elles représentaient 25 % de tous les bénévoles, mais 32 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche (voir le Tableau 7).

Niveau d'instruction. Les Canadiens ayant un diplôme universitaire étaient les plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche (9 %), tandis que les personnes qui n'ont pas complété des études secondaires (ou même les personnes qui ont obtenu un diplôme postsecondaire) étaient les moins susceptibles de faire du bénévolat (4 % dans chaque catégorie; voir le Tableau 7). Les Canadiens ayant un diplôme universitaire étaient légèrement surreprésentés parmi les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche; ils représentaient 24 % de tous les bénévoles, mais 28 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche. Les Canadiens ayant un diplôme d'études postsecondaires étaient légèrement sous-représentés; ils représentaient 29 % de tous les bénévoles, mais 24 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche.

Tableau 7 : Le bénévolat auprès des organismes d'éducation et de recherche, selon les caractéristiques personnelles et économiques			
	% bénévolat pour l'éducation et la recherche	% bénévoles éducation et recherche	% total des bénévoles
Âge			
15 à 24 ans	9%	29%	18%
25 à 34 ans	4%	15%	16%
35 à 44 ans	9%	36%	24%
45 à 54 ans	4%*	13%*	20%
55 à 64 ans	2%*	5%*	12%
65 ans et plus	---	---	10%
Sexe			
Masculin	4%	37%	46%
Féminin	6%	63%	54%
État matrimonial			
Marié / Union de fait	5%	63%	65%
Célibataire, jamais marié	6%	32%	25%
Veuf/Veuve	---	---	3%
Séparé ou divorcé	3%*	4%*	6%
Niveau d'instruction			
Moins que le secondaire	4%	20%	19%
Diplômé secondaire	4%	17%	17%
Post-secondaire partiel	6%*	12%*	11%
Diplôme post-secondaire	4%	24%	29%
Diplôme universitaire	9%	28%	24%
Labour force status			
Statut de travail	5%	66%	67%
Temps plein (30 h et +)	4%	43%	51%
Temps partiel (moins de 30 h)	10%	24%	16%
Sans emploi	6%*	5%*	4%
Pas sur le marché du travail	4%	29%	30%
Appartenance religieuse			
Appartenance	5%	73%	76%
Aucune appartenance	5%	27%	24%
Participation aux services religieux			
Hebdomadaire	7%	24%	28%
Pas hebdomadaire	5%	76%	72%
Degré de croyance religieuse			
Très croyant	7%	15%	15%
Pas très croyant	5%	85%	85%
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	2%*	6%*	8%
20 000 \$ à 39 999 \$	3%	15%	21%
40 000 \$ à 59 999 \$	5%	23%	23%
60 000 \$ à 99 999 \$	7%	34%	31%
100 000 \$ et plus	9%	22%	18%

*Les contraintes de taille de l'échantillon affectent la fiabilité de cette estimation.
-Taille de l'échantillon trop petite pour en tenir compte.

Statut de travail. Il est surprenant de constater très peu de variation dans la distribution du bénévolat selon le statut du travail, avec une exception. Les Canadiens employés à temps partiel étaient légèrement plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche (10 % vs 6 % ou moins pour ceux qui appartiennent à d'autres catégories de statut de travail; voir le Tableau 7). Les Canadiens employés à temps partiel étaient surreprésentés, de façon marquée, parmi les bénévoles des organismes d'éducation et de recherche; ils représentaient 16 % de tous les bénévoles, mais 24 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche. À l'opposé, les personnes employées à plein temps étaient sous-représentées, de façon marquée; elles représentaient 51 % de tous les bénévoles, mais 43 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche.

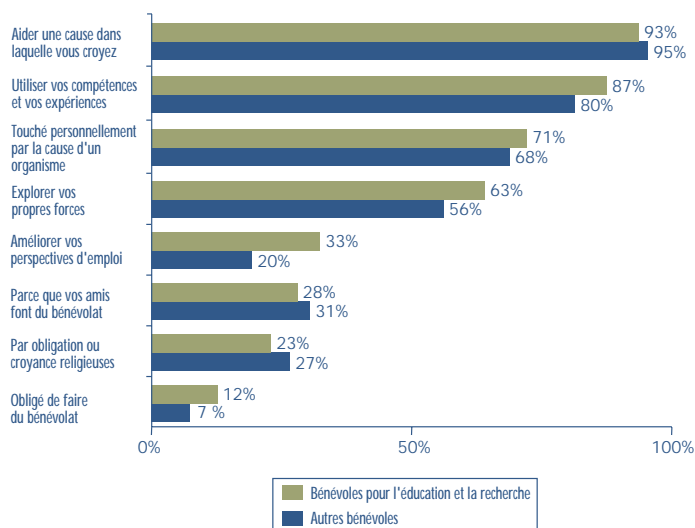
Appartenance religieuse. Quoique l'appartenance religieuse ne semble pas jouer un rôle prépondérant dans le profil du bénévolat auprès des organismes d'éducation et de recherche, les personnes qui assistent aux services religieux toutes les semaines et qui se considèrent très croyantes étaient légèrement plus susceptibles que d'autres de faire du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche (7 % de chaque catégorie vs 5 % de ceux qui étaient moins croyants; voir le Tableau 7). Toutefois, les personnes plus croyantes étaient légèrement sous-représentées parmi les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche. Par exemple, les personnes qui assistent aux services religieux toutes les semaines représentaient 28 % de tous les bénévoles, mais 24 % des bénévoles œuvrant pour les organismes religieux.

Revenu du ménage. Comme pour le bénévolat en général, la probabilité de faire du bénévolat dans le secteur de l'éducation et de la recherche augmente avec le niveau du revenu du ménage. Presque une personne sur dix (9 %) dont le revenu du ménage est égal ou supérieur à 100 000 \$ ont fait du bénévolat pour les organismes d'éducation et de recherche, comparative-ment à seulement 2 %* des personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (voir le Tableau 7). Les personnes dont le revenu du ménage est plus élevé étaient surreprésentées parmi les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche. Par exemple, les personnes dont le revenu du ménage était égal ou supérieur à 100 000 \$ représentaient 18 % de tous les bénévoles, mais 22 % des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche.

Motifs de faire du bénévolat

Les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche étaient fortement motivés par des facteurs relatifs à l'expression et au développement personnels. Ils étaient, de façon marquée, plus susceptibles que leurs homologues dans d'autres secteurs de faire du bénévolat pour améliorer leur perspectives d'emploi (33 % vs 20 % des bénévoles n'œuvrant pas auprès des organismes d'éducation et de recherche; voir la Figure 20). Ils étaient également légèrement plus susceptibles de faire du bénévolat pour explorer leur propres forces (63 % vs 56 % des bénévoles dans des autres secteurs) et pour utiliser leurs compétences et leur expérience (87 % vs 80 % des bénévoles dans les autres secteurs). Les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche étaient également plus susceptibles de faire du bénévolat parce qu'on l'exigeait d'eux, à la demande soit de l'école, soit de l'employeur, ou encore en raison d'une ordonnance de service communautaire (12 % vs 7 % des bénévoles dans les autres secteurs). Ils étaient légèrement moins susceptibles de faire du bénévolat par obligation ou croyances religieuses (23 % vs 27 % des bénévoles dans les autres secteurs). Les différences dans les motifs de faire du bénévolat sont probablement attribuables en partie à la jeunesse relative des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche.

Figure 20 : Motifs de faire du bénévolat, bénévoles auprès d'organismes d'éducation et de recherche et bénévoles en dehors de ces secteurs

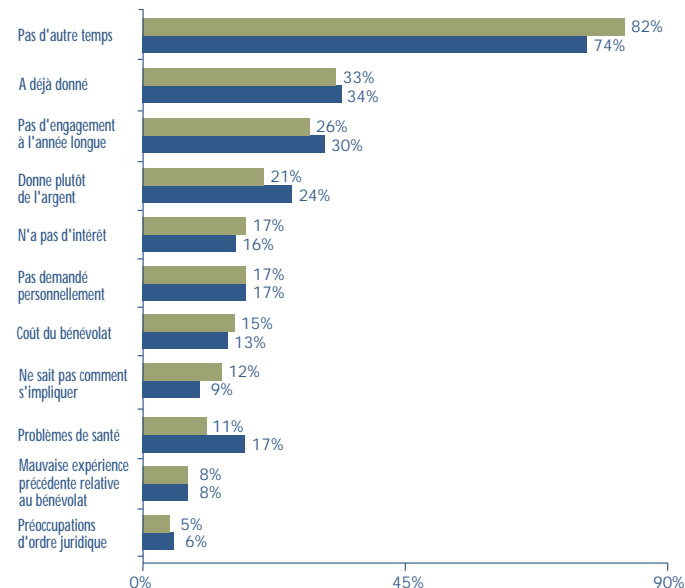


Obstacles à faire davantage de bénévolat

Les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche étaient plus susceptibles, et de loin, que leurs homologues dans d'autres secteurs de dire qu'ils n'avaient pas fait davantage de bénévolat parce qu'ils n'avaient pas d'autre temps (82 % vs 74 % des bénévoles n'œuvrant pas auprès des organismes d'éducation et de recherche; voir la Figure 21). Ils étaient également légèrement plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas fait davantage de bénévolat parce qu'ils ne savaient pas comment s'impliquer (12 % vs 9 % des bénévoles dans les autres secteurs). Par ailleurs,

les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche étaient moins susceptibles que d'autres de dire qu'ils avaient déjà suffisamment donné (26 % vs 30 % des autres bénévoles) ou parce qu'ils avaient un problème de santé, ou parce qu'ils étaient dans l'impossibilité physique de le faire (11 % vs 17 % des bénévoles dans les autres secteurs). Ici aussi, l'explication peut être attribuable à la jeunesse relative des bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche.

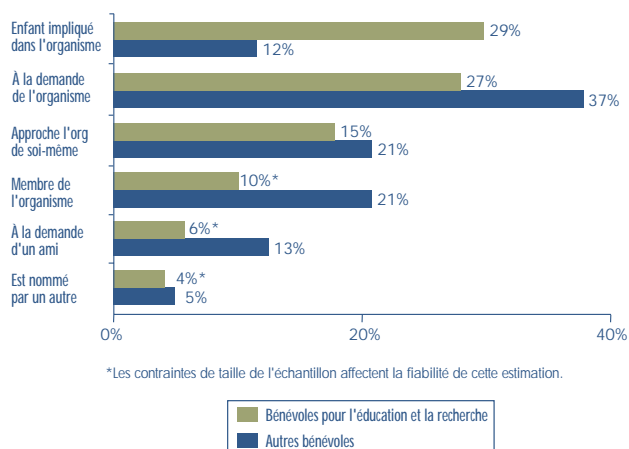
Figure 21 : Obstacles à faire davantage de bénévolat, bénévoles auprès d'organismes d'éducation et de recherche et bénévoles en dehors de ces secteurs



Méthodes de recrutement

Les bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche étaient bien plus susceptibles de s'impliquer dans un organisme d'éducation et de recherche parce que leur enfant était impliqué (29 % vs 12 % des bénévoles en dehors des organismes d'éducation et de recherche; voir la Figure 22). Ils étaient moins susceptibles de

Figure 22 : Pourcentage des bénévoles auprès organismes d'éducation et de recherche recrutés selon une méthode donnée

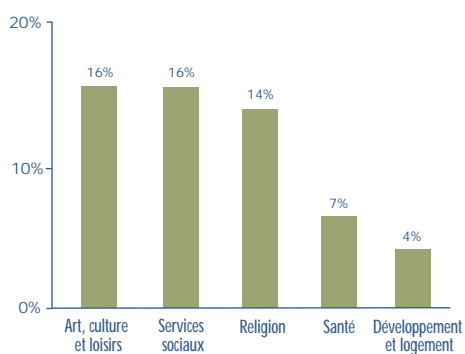


s'impliquer pour d'autres motifs, en particulier parce qu'ils étaient membres de l'organisation (10 % vs 21 % des bénévoles en dehors des organismes d'éducation et de recherche) ou à la demande d'un ami (6 % vs 13 % des bénévoles dans les autres secteurs).

Soutien pour d'autres catégories d'organismes

Une faible majorité de bénévoles (52 %) auprès des organismes d'éducation et de recherche œuvraient également pour d'autres catégories d'organismes. Un peu moins d'un sur cinq ont également fait du bénévolat auprès des organismes d'art, de culture et de loisirs, ou auprès des organismes de services sociaux (16 % pour les deux; voir la Figure 23). Un peu moins de bénévoles auprès des organismes d'éducation et de recherche ont également fait du bénévolat pour les organismes religieux (14 %) et les organismes de santé (7 %).

Figure 23 : Pourcentage des bénévoles auprès d'organismes d'éducation et de recherche qui font du bénévolat pour d'autres types d'organisme



VIII Conclusion

Les quatre types d'organismes au service desquels les bénévoles sont intervenus le plus souvent sont les suivants : les organismes du secteur des arts, de la culture et des loisirs (8 % des Canadiens ont travaillé bénévolement pour ce type d'organisme), ceux du secteur des services sociaux (7 %), les organismes religieux (6 %) et ceux du secteur de l'éducation et de la recherche (5 %).

Les caractéristiques démographiques des bénévoles

Les personnes âgées de 35 à 54 ans étaient les plus susceptibles de travailler bénévolement pour des organismes du secteur des arts, de la culture et des loisirs. En revanche, les Canadiens plus âgés étaient les plus susceptibles de travailler bénévolement au profit des organismes religieux et les Canadiens plus jeunes au profit des organismes du secteur de l'éducation et de la recherche. D'une manière générale, l'engagement en qualité de bénévole, pour tous les types d'organismes dont traite ce rapport, était plus fréquent chez les personnes au niveau d'études et au revenu familial supérieurs. Il n'existait pas de schéma général de corrélation avec la situation familiale – les personnes séparées ou divorcées étaient plus susceptibles de s'engager en qualité de bénévoles pour des organismes du secteur des services sociaux, alors que celles qui étaient mariées étaient plus susceptibles de le faire pour des organismes du secteur des arts, de la culture et des loisirs.

Les motivations pour s'engager en qualité de bénévole

Les bénévoles des organismes du secteur de l'éducation et de la recherche et de celui des arts, de la culture et des loisirs avaient beaucoup plus tendance à s'engager en qualité de bénévoles pour mettre en pratique leurs compétences et leur expérience. Les bénévoles du secteur de l'éducation et de la recherche (qui avaient tendance à être plus jeunes) étaient plus susceptibles de déclarer s'engager en qualité de bénévoles pour améliorer leurs débouchés professionnels, alors que les bénévoles des organismes religieux (qui avaient tendance à être plus âgés) étaient moins susceptibles de citer cette motivation.

Les obstacles à un engagement plus important en qualité de bénévole

Les bénévoles du secteur des services sociaux étaient moins susceptibles que les autres de déclarer ne pas s'engager davantage par manque de temps, alors que les bénévoles du secteur de l'éducation et de la recherche étaient plus susceptibles de citer cet obstacle. Comme dans le cas des motivations de l'engagement en qualité de bénévole, les réactions face à ces obstacles peuvent, au bout du

compte, être reliées aux données démographiques de base des bénévoles de certains types d'organismes. Par exemple, les bénévoles des organismes du secteur de l'éducation et de la recherche (qui avaient tendance à être plus jeunes) étaient moins susceptibles de déclarer ne pas s'engager davantage parce qu'ils avaient déjà suffisamment travaillé bénévolement ou parce que des problèmes de santé ou des déficiences les en empêchaient.

Les modalités de l'engagement initial

Bien que ces personnes se soient engagées au sein de tous les types d'organismes après être entrées en relation avec les organismes de leur propre initiative, cet état de fait était sensiblement plus fréquent dans les organismes du secteur des services sociaux. Une nouvelle fois, de nombreuses démarches de recrutement initial semblaient liées soit aux facteurs démographiques de base, soit à la nature du type d'organisme concerné. Par exemple, et ce n'est peut-être pas surprenant, les bénévoles du secteur de l'éducation et de la recherche étaient plus susceptibles de s'engager au sein d'un organisme parce qu'ils avaient un enfant qui participait déjà à ses activités.

L'engagement auprès d'autres types d'organismes

En règle générale, la majorité des bénévoles d'un des types d'organismes traités dans ce rapport travaillait bénévolement pour au moins un autre type d'organisme (y compris pour des types d'organismes non traités dans ce rapport). Les types d'organismes pour lesquels ils travaillaient bénévolement n'obéissaient pas à un schéma particulièrement apparent. Cela n'est peut-être pas surprenant, étant donné la fréquence généralement faible de l'engagement en qualité de bénévole.

Conclusion

La probabilité pour les Canadiens de faire du bénévolat pour un type d'organisme particulier et le nombre d'heures données varient en fonction de leurs caractéristiques personnelles et économiques; il en est de même pour les motifs de s'impliquer, les obstacles à faire davantage et la manière de s'engager initialement. Armés de ces renseignements, les organismes caritatifs et sans but lucratif qui dépendent du bénévolat, en tout ou en partie, peuvent cibler leurs activités de recrutement afin d'atteindre les personnes qui sont les plus susceptibles de soutenir leur cause. Il est essentiel de comprendre ce qui motive les bénévoles à s'impliquer dans un organisme particulier afin de formuler les messages de recrutement et d'élaborer les stratégies efficaces pour attirer et retenir les bénévoles. Il est également important de comprendre les obstacles à une plus grande participation afin de mettre au point des programmes d'orientation et de développement qui répondent mieux aux besoins des bénévoles.



Canadian Centre for Philanthropy™
Le Centre canadien de philanthropie™



VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
C A N A D A